

CONTRIBUTION DE L'ÉPIGRAPHIE A L'HISTOIRE D'UNE VILLE ROMAINE : L'EXEMPLE DE NARBONNE

Michel GAYRAUD

Université de Montpellier III

L'étude des villes romaines du Sud de la France, comme de bien d'autres régions de l'Europe occidentale (l'Espagne, par exemple), repose sur l'épigraphie, c'est-à-dire la science des inscriptions gravées sur matériaux durs, bien plus que sur l'archéologie. Les villes d'Arles, Nîmes, Narbonne, Béziers pour ne citer que quelques exemples, se sont toujours perpétuées au même emplacement depuis l'Antiquité. Il faut donc des circonstances exceptionnelles pour que de grands monuments galloromains soient arrivés jusqu'à nous, comme, par exemple les amphithéâtres de Nîmes et d'Arles dont on doit la conservation à leur transformation en citadelles militaires au début du Moyen-Age. Ailleurs, il est difficile de procéder à des fouilles systématiques puisque les villes se sont développées toujours au même endroit. En revanche, les inscriptions gravées sur pierre ont été très nombreuses à traverser les siècles.

Dans le cas de Narbonne, ce sont quelque 1300 inscriptions qui ont été conservées. Ces pierres doivent leur sauvetage à leur intégration dans les murailles que la ville fit construire sans doute vers 276 ap.J.C.. Narbonne, d'abord ville ouverte s'enferma alors dans des remparts bâtis à la hâte à des fins militaires, pour mettre le centre à l'abri des invasions germaniques : ils dessinent un hexagone irrégulier d'environ 600 mètres du N au S, et 500 d'Est en Ouest, soit un périmètre de 1700 mètres, protégeant une superficie de 20 ha, alors que la ville antique s'étendait sur cinq fois plus d'espace. Il ne s'est pas agi d'un rempart honorifique, mais d'un mur élevé rapidement avec des pierres prises au plus près, dans des monuments abandonnés (par exemple le temple de Cybèle ou l'amphithéâtre) ou dans les nécropoles de la périphérie qui s'étendaient le long des grandes routes : la voie Domitienne qui venait du Rhône par Nîmes et Béziers et qui allait vers l'Espagne, et la voie d'Aquitaine qui se dirigeait vers Toulouse et Bordeaux.

Ce rempart traversa tout le Moyen-Age et protégea la ville par exemple pendant la Croisade des Albigeois. Au début du XVI^e siècle, lorsque la ville s'agrandit considérablement, les rois de France Louis XII et François I^{er} firent détruire le mur romain et construire une enceinte beaucoup plus grande. Mais fort heureusement les pierres antiques furent retirées des fondations romaines et placées aux assises supérieures du nouveau rempart. C'est là que les érudits pouvaient les observer à la lunette grossissante ou en se faisant hisser dans des paniers avec des cordes le long des murs : nous avons ainsi conservé plusieurs manuscrits de dessins du XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles où on peut voir des pierres aujourd'hui perdues. Mais la plupart des pierres sont arrivées jusqu'à nous. En effet, le rempart de Louis XII et François I^{er} fut à son tour détruit en 1868 lorsqu'il n'y eut plus de raison de maintenir des villes fortifiées pour se protéger de l'Espagne. Les pierres romaines furent alors soigneusement transportées dans une église désaffectée où elles se trouvent encore pour la plupart, à l'exception des plus significatives exposées dans le Musée Archéologique.

La somme de renseignements qu'on peut tirer de ces inscriptions est considérable, que ce soit

dans le domaine de l'urbanisme ou des institutions municipales, et plus encore dans celui de la société, des habitants et de leurs activités.

L'épigraphie énumère, en effet, des monuments qui ont aujourd'hui disparu. A l'époque d'Auguste sont mentionnés le forum où fut élevé l'autel au numen Augusti, un petit sanctuaire dédié à Vulcain avec autel, bassin et cour clôturée, et un marché. Un peu plus tard au I^{er} s., Narbonne possède un théâtre pour la décoration duquel un citoyen donna 53,000 sesterces, des thermes alimentés par un aqueduc, et une fontaine. Au siècle suivant, on édifia un deuxième marché, un grand temple neuf qui était sans doute le Capitole, et Antonin-le-Pieux fit restaurer après 145 les thermes, les portiques et les basiliques qui avaient été incendiés. En fin au V^e s. l'aqueduc, le pont et les portes endommagées furent remis en état par un grand notable qui accéda à la préfecture du prétoire des Gaules.

Contrairement à certaines cités romaines d'Espagne, comme Urso, Salpensa et Malaca, on ne connaît pas à Narbonne le texte de la loi municipale que sans doute elle devait à César et qui réglait ses institutions locales. Mais à défaut d'un texte précis, on peut recourir à de nombreuses inscriptions, gravées souvent sur des bases de statues : 36 mentionnent des magistrats (questeurs, édiles, duovirs) et évoquent en même temps leur rôle, comme par exemple les édiles Messius Gallus et Messius Senecio qui, sous le règne de Tibère, furent chargés du ravitaillement en blé de la ville. 9 autres inscriptions mentionnent les décurions qui étaient d'anciens magistrats municipaux réunis en assemblée, la Curie. Les inscriptions montrent qu'ils disposaient de la terre communale puisqu'ils attribuaient les emplacements des tombeaux, des monuments et des statues, qu'ils contrôlaient aussi les finances publiques et qu'ils déléguaient des représentants de la cité, notamment à Rome, pour la représenter dans des procès. Le grand texte qu'on appelle d'ordinaire la loi du flamme provincial de Narbonnaise, qui réglemente le culte de l'empereur à Narbonne, nous apprend aussi que les décurions avaient des places d'honneur réservées dans les grandes manifestations cultuelles en l'honneur de la divinité impériale.

Toutefois, le domaine où l'épigraphie est irremplaçable est celui de la population puisque les inscriptions nous font connaître 1826 Narbonnais : ce nombre important n'est dépassé par aucune cité de la Province. Cette masse d'inscriptions apporte les lumières les plus vives sur les habitants, leurs origines, leur situation juridique, leurs activités ou leurs coutumes funéraires. Mais qualitativement ce ne sont très souvent que de simples épitaphes, dégradées par les intempéries, retaillées et mutilées pour être incorporées dans les murailles. De cette masse, on tire plusieurs séries de renseignements :

1. D'abord l'étude des gentilices (noms de famille) permet de distinguer 4 groupes d'habitants : les descendants des colons qui étaient venus d'Italie s'installer en 118 puis en 45 av.J.C., les immigrants venus à Narbonne pour leurs affaires au moment de sa grande expansion au I^{er} s.J.C., les indigènes romanisés et les indigènes pérégrins qui ont gardé leurs noms gaulois. Au total, on dénombre 81% de noms d'origine italienne et 17% de noms d'origine gauloise. Narbonne apparaît ainsi comme une ville italienne en sol gaulois. Ses habitants ont souvent des noms qui viennent de l'Ombrie, du Picenum, de l'Etrurie, du Latium et de la Campanie.

2. Si on étudie les surnoms (cognomina) de cette population, on constate que 25% des Narbonnais portent des surnoms gréco-orientaux. Dans une large mesure, ces surnoms sont caractéristiques d'une origine ethnique et d'une position sociale. Il s'agit surtout d'esclaves et d'affranchis. L'ap-

provisionnement en esclaves était donc tourné vers l'Orient, mais il faut aussi penser qu'il y eut une mode de donner des noms grecs à la main d'oeuvre servile.

3. En ce qui concerne les catégories sociales, on trouve 2 groupes importants. 17% de la population connue sont des citoyens romains qui portent les tria nomina et qui indiquent leur filiation. On les trouve surtout dans le commerce (armateurs de navires, changeurs, constructeurs de boutiques, conducteurs de transports) ou dans la métallurgie de luxe (armuriers, bijoutiers). Mais ce qui domine surtout dans ce groupe, c'est la fonction politique : les magistratures locales reviennent à des propriétaires fonciers et à de grands commerçants, et c'est aussi la fonction militaire puisque Narbonne a fourni de nombreuses recrues à l'armée romaine, principalement dans les légions qui stationnaient en Espagne et sur le Rhin.

L'autre groupe bien distinct est constitué par les affranchis qui atteignent 43 % de la population connue. C'est l'un des caractères fondamentaux de la société de Narbonne (par ex. à Béziers, distante de 25 km, ils ne constituent que 13% de la population). Ces affranchis jouent à Narbonne un rôle prépondérant. Ils constituent la grande masse des artisans, particulièrement dans les métiers de la métallurgie, du bois, de la poterie et du textile. Certains accèdent à une grande aisance et manifestent leur largesse, comme Chrysanthus qui fit élever des thermes en marbre ou Fadius Synthropus un marché dont l'inauguration fut marquée par un combat de gladiateurs à ses frais.

Les collections épigraphiques comme celle de Narbonne posent un problème d'histoire culturelle. Les textes gravés, officiels ou privés, étaient affichés partout, sur une large variété de supports, de façon à pouvoir être lus par tous, dans les endroits les plus divers de l'espace urbain (forum, temples, autels, bases de statues) ou de ses prolongements (nécropoles).

Mais la présence partout de ces textes écrits signifiait-elle que la population était alphabétisée, qu'elle savait bien lire et écrire? Jusqu'à une date récente, les auteurs faisaient preuve d'optimisme en estimant que 60 à 80% de la population en étaient capables ; ils insistaient sur le fait que beaucoup d'inscriptions s'adressaient au petit peuple et on rappelait que même les esclaves savaient lire et écrire puisqu'ils pouvaient servir de secrétaires à leurs maîtres. Mais est-on sûr que toutes ces inscriptions étaient parfaitement lues? Un personnage du *Satiricon* de Pétrone dit : "Je sais lire les lettres gravées", donc les lettres majuscules une à une, et sans doute quelques abréviations et mots fréquents. Il faut se souvenir que les technologies n'étaient pas capables de produire un grand nombre de livres et de documents, qu'il n'y avait aucune politique éducative et que la parole jouait un rôle important : le discours répondait à un goût et à une culture. On comprend donc que des savants comme William Harris (*Ancient Literacy*, Harvard 1989) aient pu évaluer le nombre des hommes qui savaient lire à 20% en Italie et 10% dans les provinces. Il y a là un champ de recherches en pleine mutation. Il ne s'agit plus d'écrire comme autrefois une histoire de l'éducation dans le monde romain, mais une histoire de l'alphabétisation. Et sans doute faut-il dans cette histoire distinguer des niveaux géographiques : Rome est évidemment un cas favorisé. A l'opposé, le monde rural qui constitue la grande masse de l'empire romain est analphabète : il n'y a pas d'école à la campagne, et au surplus on y parle une douzaine de langues qui ne sont ni le grec ni le latin. Entre ces deux extrêmes, le cas d'une ville de moyenne importance, comme Narbonne, capitale d'une province bien romanisée, est sans doute un cas typique d'une situation moyenne.

〔付記〕 フランス・モンペリエ第三大学教授ミシェル・ゲロー (Michel GAYRAUD) 氏は2001年10月国際交流基金の招きで来日され、同月7日別府大学で開催された研究集会「古代国家における皇帝と宗教儀礼」(第三回日仏地域間学術交流) にパネリストとして参加されました。